



Transports
Canada

Transport
Canada



LES PASSAGERS À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS SONT AUTORISÉS À PRENDRE UN BAGAGE DE CABINE

Transports Canada autorise désormais les passagers des avions à destination des États-Unis à embarquer avec un petit bagage de cabine. Les dimensions maximales du bagage sont : 23 cm x 40 cm x 55 cm (9 po x 16 po x 22 po), ce qui correspond à la taille d'un petit sac de sport. Le bagage en question doit tenir à l'intérieur des calibreurs que l'on trouve dans les aéroports.

Les objets tels que les livres, magazines et documents, les appareils électroniques personnels et les médicaments doivent être transportés dans le bagage de cabine du passager et s'y trouver avant le contrôle de sécurité.

Comme toujours, le gouvernement du Canada veille à ce qu'il y ait des exceptions pour accommoder les passagers qui ont des troubles médicaux ou qui voyagent avec des enfants en bas âge.

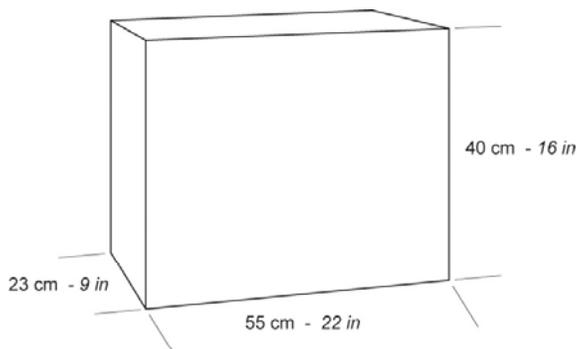
Ainsi, en plus du bagage de cabine, on peut prendre avec soi les articles suivants :

- canne, déambulateur, béquilles ou tout autre appareil essentiel au maintien de la vie;
- équipement médical (bouteille d'oxygène, trousse de médecin);
- sac à langer et autres articles essentiels pour les personnes voyageant avec un enfant en bas âge.

Les autres exceptions sont les suivantes (un article que l'on peut prendre avec soi en plus du bagage de cabine) :

- sac à main, ordinateur portable, porte-documents ou étui pour appareil photos;
- instrument de musique, en plus du bagage de cabine;
- animal de compagnie, en plus du bagage de cabine;
- articles achetés en franchise après le contrôle de sécurité peuvent aussi être emportés dans l'aéronef.

Taille maximale du bagage de cabine



EXCEPTIONS À LA LIMITE VISANT LE BAGAGE DE CABINE



Canada 